



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/C.5/51/19  
28 octobre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante et unième session  
CINQUIÈME COMMISSION  
Point 114 de l'ordre du jour

### PLANIFICATION DES PROGRAMMES

Lettre datée du 22 octobre 1996, adressée au Président de la  
Cinquième Commission par le Président de la quarante-troisième  
session du Conseil du commerce et du développement

J'ai l'honneur de vous informer que le plan à moyen-terme pour la période 1998-2001 a été soumis par la CNUCED en juin 1996. Il a été examiné au Groupe de travail à sa vingt-huitième session et le Conseil du commerce et du développement en a pris acte à sa 13e séance à huis clos.

Par la suite, et à l'occasion de la quarante-troisième session du Conseil du commerce et du développement, tenue du 7 au 18 octobre 1996, j'ai eu des consultations avec les coordonnateurs et les délégations. J'ai le plaisir de vous informer que ces derniers ont approuvé le plan à moyen terme tel qu'il a été soumis par le Groupe de travail, étant entendu toutefois que le texte ci-après doit être ajouté à la fin du sous-programme 9.5 :

Sous-programme 9.5. Pays en développement les moins avancés, sans littoral  
ou insulaires

La Division des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des pays en développement insulaires a été supprimée dans le cadre de la réorganisation du secrétariat de la CNUCED. Pendant toute la période couverte par le plan à moyen terme (1998-2001), la coordination des activités pour l'exécution du sous-programme sera assurée par le Bureau du Coordonnateur spécial pour les pays en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires. Conformément aux conclusions de la neuvième session de la Conférence, la question des pays les moins avancés sera prise en compte dans toutes les activités de la CNUCED dans une optique intersectorielle et les questions sectorielles seront traitées par les différentes divisions dans le cadre de leurs mandats respectifs.

J'espère que ces précisions faciliteront l'approbation définitive du plan à moyen terme.

Le Président de la quarante-troisième  
session du Conseil du commerce et du  
développement

(Signé) Patrick N. SINYINZA

-----